

Silverwax 370

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Silverwax 370
Autres moyens d'identification	SOLVENT DÉGRAISSEUR POUR BAC À PIÈCES
Famille du produit	Nettoyant
Fabricant	Laboratoire Hygienex Inc. 6400 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 (418) 522-2332 www.hygienex.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, (613) 996-6666
Numéro de la FDS	370

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H226 Liquide et vapeur inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 + H320 Provoque une irritation de la peau et des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Identificateur du produit : Silverwax 370 - Ver. 1

FDS No. : 370

Date de préparation : le 13 juin, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P331 Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stockage :

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	64742-48-9	80-100	Sans Objet	Sans Objet
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	5-10	Sans Objet	Sans Objet

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Surveiller la fonction du système nerveux.

Identificateur du produit : Silverwax 370 - Ver. 1

FDS No. : 370

Date de préparation : le 13 juin, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 06

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques, la présence d'une atmosphère inflammable ou explosive. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable. NE PAS utiliser des matières combustibles comme la sciure. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Ne pas projeter d'eau sur le déversement ou la source du déversement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, scellés de façon étanche. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter de respirer ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). En cas de déversement ou de fuite, porter immédiatement un appareil respiratoire de situation d'urgence et quitter les lieux. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Éviter tout chauffage qui augmentera la

Identificateur du produit : Silverwax 370 - Ver. 1

FDS No. : 370

Date de préparation : le 13 juin, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 06

quantité de vapeurs. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Augmenter la conductivité en réduisant le débit des opérations de transfert. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Utiliser dans une zone à température contrôlée. Voir les conseils sur la température sous la rubrique Conditions à éviter (Section 10 Stabilité et réactivité). Isoler et purger l'équipement, la tuyauterie ou les récipients avant l'entretien ou la réparation. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés

Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Évacuer directement à l'extérieur, en prenant toutes les précautions nécessaires pour protéger l'environnement. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. N'utiliser que des matériaux incombustibles compatibles pour les murs, les planchers, le système de ventilation, les épurateurs d'air, les palettes et les rayonnages. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage. Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme. Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Bleu clair.
Odeur	Fruitée
Solubilité	Insoluble dans l'eau

Autres informations

État physique	Liquide
---------------	---------

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Peut causer un incendie s'il est chauffé. Oxydant fort. Peut intensifier un incendie.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Chaleur, température accrue. Peut prendre feu.

Conditions à éviter

Chaleur. Hautes températures. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Identificateur du produit : Silverwax 370 - Ver. 1

Date de préparation : le 13 juin, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 370

Page 04 de 06

Oxygène, agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	> 2500 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Diethylene glycol monobutyl ether		5000 mg/kg (rat)	2764 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être toxique par inhalation.

Absorption par la peau

Ce produit est absorbé par les voies respiratoires et les voies digestives.

Ingestion

Peut être toxique par ingestion.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement. Peut causer la mort.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

À fortes concentrations effets sur le système nerveux central.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Diethylene glycol monobutyl ether	2400 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 48 heures;	100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

Identificateur du produit : Silverwax 370 - Ver. 1

FDS No. : 370

Date de préparation : le 13 juin, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 06

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	UN3295	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.A.S (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy)	3	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 13 juin, 2018

Signification des CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

abréviations LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Références <https://echa.europa.eu/fr/>

<http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.

Security data sheets of the suppliers.

Autres informations Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.